

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 498

présenté par
M. Tardy-----
ARTICLE 12

Supprimer les alinéas 10 à 42.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces alinéas créent un observatoire et des commissions « de la consommation des espaces agricoles ».

Le déclassement des terres agricoles est un réel problème, qui ne se règlera pas par la création d'une commission administrative supplémentaire, qui ne fera que retarder les projets, alourdissant leur coût.